

Communauté de Communes de Mirecourt-Dompaire

REPERES

78 communes
19 770 habitants
41 hab./km²

Population -20 ans : 24,2 %

Vosges : 23,1%

France : 24,4%

Population + 60 ans : 25,1 %

Vosges : 27,6%

France : 24,2 %

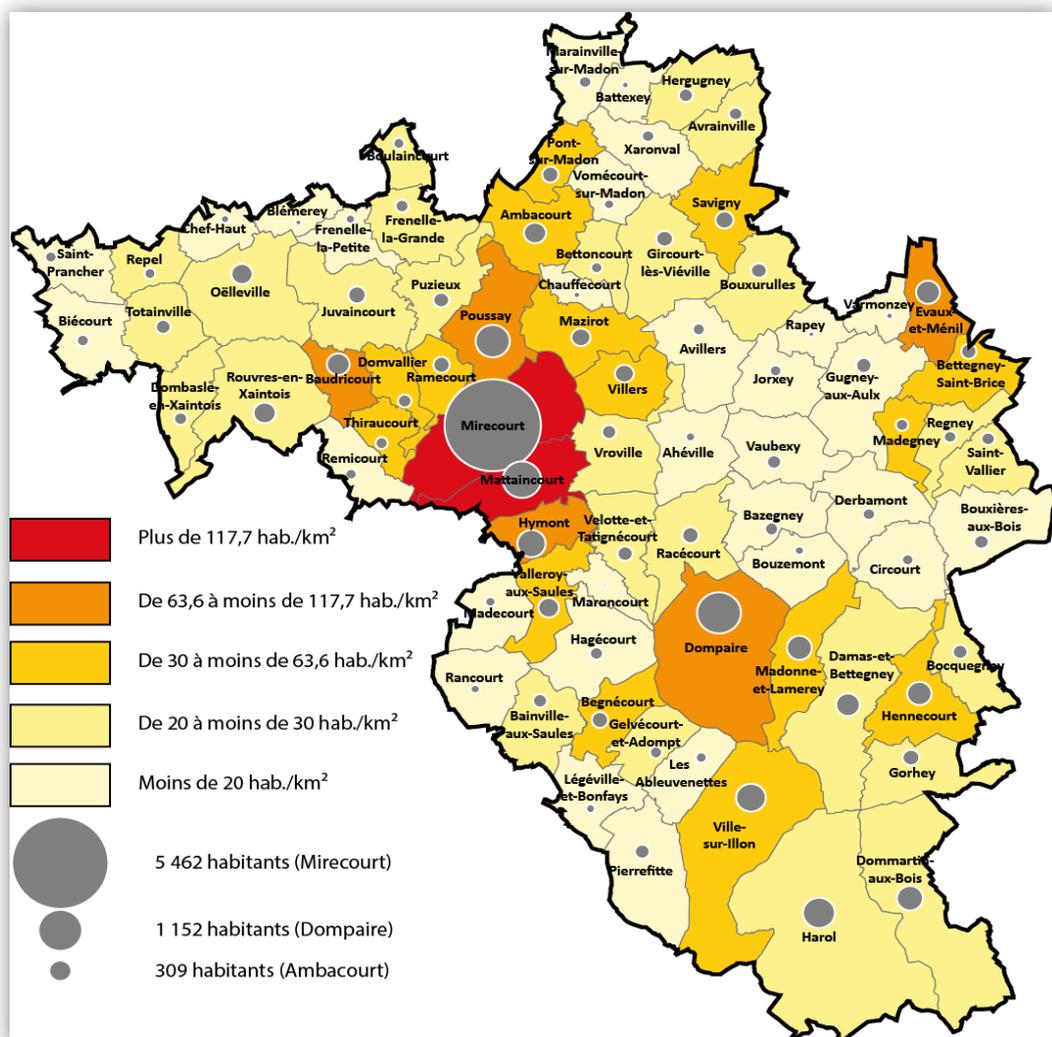
Taux d'équipements sports,
culture et loisirs :

4,8 équipements pour 1 000 hab

Vosges : 6,2

France : 4,7

- 22 salles de sports
- 1 bassin de natation
- 1 cinéma
- 11 bibliothèques

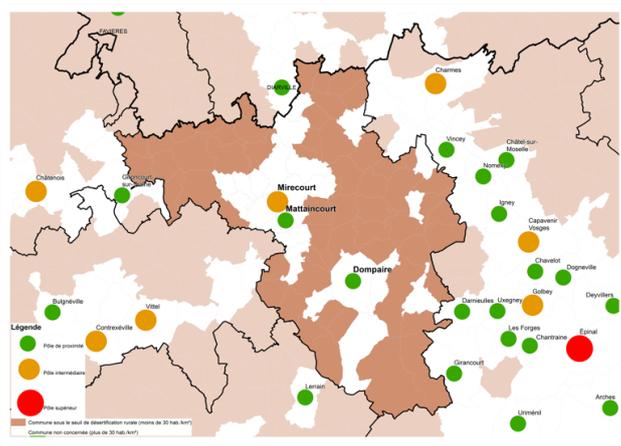


Dans le territoire intercommunal 3 communes (soit moins de 4%) sont « Pôle de services » :

- 1 pôles de services intermédiaires (ex : collège, supermarché, orthophoniste, Trésor public ...) : **Mirecourt**
- 2 pôles de services de proximité, offrant au moins la moitié de la gamme de services les plus courants (ex : école primaire, épicerie, médecin généraliste, bureau de poste...) : **Dompaire, Mattaincourt**

L'essentiel des services est regroupé à Mirecourt et Dompaire qui constituent les deux principales villes de la nouvelle Communauté de Communes. Un tiers de la population communautaire vit dans ces deux communes. 71 communes ne disposent d'aucun service public de base (poste, gendarmerie, Pôle Emploi, Trésor public). Les

¾ des communes de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale ont moins de 200 habitants et 55 ont atteint le seuil de désertification (<30 hab./km²). Pour de nombreuses communes, les temps d'accès aux services sont supérieurs à 20 minutes.



Démographie et densité

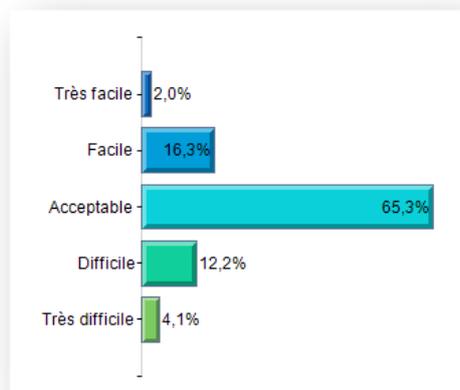
La nouvelle Communauté de Communes regroupe 5% de la population départementale. Sa densité de population (41 hab/km²) est faible et l'éparpillement communal ne facilite pas l'accès aux services et la répartition équilibrée des équipements.

C'est un territoire dont la population reste stable contrairement à la tendance à la baisse dans le département. Mais il existe deux dynamiques dans l'intercommunalité : les communes situées à l'est, qui constituent la deuxième couronne périurbaine d'Epinal sont en croissance, celles autour de Mirecourt perdent de la population.

La population jeune est assez importante et on note aussi un vieillissement de la population qui nécessite le développement de nouveaux services pour accompagner cette évolution.

Ce que disent les habitants

Dans l'enquête auprès du grand public¹ **16,3% des répondants** estiment difficile ou très difficile l'accès aux services.



Sur les 51 services enquêtés, 15 ont un taux de satisfaction inférieur à 50% :

Taux de satisfaits		
1	Ophthalmologiste	4,8%
2	Train	8,4%
3	Accueil petite enfance	14,7%
4	Autocar/bus	15,8%
5	CAF	16,6%
6	Activités périscolaires	28,6%
7	Démarches administratives	29,6%
8	CPAM	28,8%

¹ L'enquête « services et proximité » a été mise en ligne en janvier 2017 sur les sites du Conseil Départemental et de la Préfecture. Près d'un millier de vosgiens ont répondu, ce qui constitue un échantillon suffisant pour permettre une analyse des attentes et besoins en matière de services. Toutefois on ne peut considérer ce panel comme représentatif de la population vosgienne. Les résultats présentés ci-dessus sont ceux issus de l'analyse des réponses des vosgiens habitants au sein de la Communauté de Communes.

9	Services postaux	34,7%
10	Médecin généraliste	35,0%
11	Fournisseurs d'énergie et téléphonie	38,6%
12	Hôpital	41,2%
13	Urgences	42,5%
14	Activités culturelles	44,7%
15	Ecoles maternelle et primaire	48,2%

On peut classer ces besoins insatisfaits en 9 catégories :

- l'offre de soins : médecins spécialistes, généralistes, urgences, hôpital...
- l'accueil des enfants : structures d'accueil petite enfance et activités périscolaires.
- la mobilité : train et car.
- les services de prestations sociales : CAF, CPAM.
- les activités culturelles.
- les services postaux.
- les démarches administratives.
- Les écoles maternelles et primaires.
- Les fournisseurs d'énergie et de téléphonie

Ce que disent les élus du territoire

- La création de la nouvelle Communauté de Communes va être bénéfique pour le territoire et permettre de faire monter en puissance les compétences communautaires. Les petites communes attendent une mutualisation des moyens pour venir en appui à la gestion communale.
- Mirecourt dispose d'un bon niveau de services publics et joue donc un rôle de centralité. En revanche sur Dompain, on note la faible présence de la gendarmerie suite à la réorganisation des brigades et le risque de fermeture de la trésorerie. Les schémas de services réalisés par les anciennes communautés de communes ont permis d'élaborer une stratégie pour les services à développer dans les territoires. L'histoire intercommunale est ancienne (début avec un Sivom) ce qui explique l'intégration de beaucoup de compétences notamment en matière d'équipements sportifs ou culturels. Mais il est encore difficile de créer une véritable solidarité entre les communes pour assurer le financement des équipements de centralité portés par la ville centre ou les bourgs centres.
- Les 2 Maisons de Services au Public (MSAP) implantées à Mirecourt et Dompain assurent un bon niveau de services pour la population.
- Les questions de santé (médecine de ville et hospitalière) sont une préoccupation des élus. Le nombre de médecins généralistes est inférieur à la moyenne départementale toutefois la moyenne d'âge est la plus basse. Les difficultés d'accès aux soins sont plutôt concentrées dans le secteur de Mirecourt. Et aucune Maison de Santé Pluridisciplinaire n'est présente sur le territoire.

- La communauté a engagé un diagnostic de toutes les écoles élémentaires en vue d'élaborer un schéma communautaire pour optimiser l'accueil scolaire dans les communes (il existe déjà plusieurs RPI).
- Un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) vient d'ouvrir avec 300 lits, un des plus importants de Lorraine, avec le souhait d'organiser un service de suivi de soins.
- Concernant la SNCF, il est souligné le problème de la ligne TER 14 dont le service est maintenant assuré par autocar car la voie ferrée est en mauvais état.
- Autour du Pôle culturel de Dompain, une politique culturelle s'est développée pour rompre l'isolement dans les territoires ruraux (Festival « La grange à coulisses »). Le cinéma de Mirecourt est maintenant d'intérêt communautaire.
- Concernant la petite enfance, il existe un Relais d'Assistantes Maternelles intercommunal avec un réseau assez important d'assistantes maternelles et plusieurs structures d'accueil (un projet de crèche à Dompain).

Diagnostic synthétique

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Un territoire qui résiste relativement bien à la déprise démographique vosgienne, dû essentiellement aux communes de l'est proches de l'agglomération spinalienne. • Un bassin de vie qui bénéficie des dynamiques économique d'Epinal-Golbey et de Vittel-Contrexeville. • Des politiques culturelles intéressantes avec un pôle culturel à Dompain. • Un bon niveau de services à Mirecourt avec des équipements d'intérêt communautaires • Un pôle éducatif secondaire important avec un internat (1300 lycéens dont 500 pensionnaires) et un pôle agricole majeur : lycée, INRA. • Un hôpital psychiatrique (Ravenel) structurant à l'échelle départementale et au-delà. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une certaine paupérisation du centre ville de Mirecourt accompagnée d'une croissance des difficultés sociales et une montée de la délinquance. • La nécessité de réhabiliter certains équipements sportifs (gymnase, piscine). • Une faible densité de population et un nombre important de petites communes ne pouvant développer seules des services à la population.
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Profiter de la dynamique de projet porté par le PETR et le contrat de ruralité pour bâtir une vision partagée. • Réflexion sur une nouvelle organisation des écoles en optimisant leur implantation et leur mise en réseau. • Profiter du nouvel Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes pour développer des services pour le suivi des soins des personnes hospitalisées. • Des initiatives culturelles intéressantes à développer. • 	<ul style="list-style-type: none"> • Une perte de dynamisme de l'offre commerciale de centralités. • Un risque de fracture territoriale entre les communes autour de Mirecourt et celles plus proches de l'aire urbaine d'Epinal. • Des équipements dont l'entretien sera plus difficile à réaliser dans un contexte budgétaire tendu..

Quelques enjeux pour les services

- Réussir la construction de la nouvelle communauté fondée sur une solidarité entre petites et grosses communes.
- Renforcer l'offre de services pour l'accueil de la petite enfance avec la crèche de Dompain et peut-être une Maison d'Assistantes Maternelles.
- Conforter et renforcer l'offre d'accueil des Maisons de Services au Public (MSAP).
- Conforter le projet culturel communautaire autour du Pôle Culturel de Dompain, de la mise en réseau des bibliothèques et du cinéma.
- Etudier la possibilité d'implanter une Maison de Santé Pluridisciplinaire sur Mirecourt.



- Services publics (présence d'au moins 1 point de contact)
- Bureau de Poste
 - Agence postale
 - Relais poste commerçant
 - Maison des Services au Public
 - Caisse Primaire d'Assurance Maladie
 - Caisse d'Allocations Familiales
 - Pôle Emploi
 - MSA

- Sécurité
- Police
 - Brigade territoriale autonome (Gendarmerie)
 - Brigade de proximité (Gendarmerie)
 - Centre de Secours Principal (SDIS 88)
 - Centre de Secours (SDIS 88)
 - Centre de Première intervention (SDIS 88)

- Éducation
- 1 école maternelle
 - 2 écoles maternelle et plus
 - 1 école élémentaire
 - 2 à 5 écoles élémentaires
 - 6 écoles élémentaires et plus
 - Collège public

- Santé (présence d'au moins 1 équipement)
- Hôpital
 - 1 pharmacie
 - 2 à 5 pharmacies
 - 6 pharmacies et plus
 - Maison de santé pluridisciplinaire
 - Établissement d'hébergement pour Personnes Âgées

- Tourisme, loisirs, culture (présence d'au moins 1 équipement)
- Hôtel
 - Terrain de camping
 - Chambre d'hôtes
 - Piscine et baignade surveillée
 - Terrain de grands jeux
 - Cinéma
 - Bibliothèque
 - Musée de France

- Commerces, services divers (présence d'au moins 1 équipement)
- Épicerie et/ou supérette
 - Supermarché et/ou hypermarché
 - 1 boulangerie
 - 2 à 5 boulangeries
 - 6 à 10 boulangeries
 - 11 boulangeries et plus
 - Station service
 - Établissement d'accueil du jeune enfant (multi-accueil ; haltes-garderies ; accueil familial ; micro-crèche)
 - Maison d'Assistantes Maternelles (MAM)
 - Déchetterie